

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 30 MARS 2026

Le trente mars deux mille vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, BURAVAND Jean-Paul, DURBESSON Audrey, CATILLON Vincent, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

TEISSEDRE Christine, BENEDETTI Gilbert, PAGOT Annie, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, MAFFEI Pascal, BERTRAND Thierry, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, MARTINO Clémentine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), Sacha GILLES (Pouvoir donné à BURAVAND Julien).

Mme SOLINAS Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Objet de la délibération
N°61/2026
Modification de la délibération N°08/2026
- Demande de subvention 2026
Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide à la transition écologique et à la Région Sud –
Modification de l'intitulé de la demande.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait à BOULBON,
le 07/04/2026.
Le Maire,


Rapporteur : Monsieur Vincent CATILLON

M. CATILLON expose à l'assemblée qu'il convient modifier de l'intitulé de la demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide à la transition écologique et à la Région Sud et de la remplacer par « Amélioration énergétique de la salle Jacques Buravand, de la salle des associations Frédéric Mistral et des ateliers municipaux. ».

LE CONSEIL MUNICIPAL :**A L'UNANIMITÉ,**

SOLLICITE le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour l'octroi d'une subvention de 60%, au titre de l'aide à la transition écologique, soit un montant de 240 000 € HT,

SOLLICITE la Région Sud pour l'octroi d'une subvention de 20%, soit un montant de 80 000 € HT

SOUHAITE réaliser ces travaux au 1er semestre 2026,

ARRETE comme suit le plan de financement de l'opération :

- Montant des travaux : 400 000 €
- Subvention du Conseil Départ. des B-d-R : 240 000 €
- Subvention Région Sud : 80 000 €
- Autofinancement communal, le reste, soit : 80 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ces travaux et l'octroi de ces aides.

Ainsi délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance :



Le Maire :

